

NIVEAU 3

CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE AGRICOLE (CAPa)

OPÉRATEUR EN INDUSTRIES ALIMENTAIRES

VOIE INITIALE PAR APPRENTISSAGE



APPRENDRE ET SE FORMER, ACTIVEMENT



CHIFFRES CLÉS



67%
de réussite en 2023



100%
de satisfaction en 2023



100%
d'insertion professionnelle
à 6 mois en 2022

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer le matériel, les matières premières et les emballages
- Réaliser des opérations de fabrication et de conditionnement
- Appliquer les procédures d'hygiène des locaux, des matériels et des personnes
- Réaliser des opérations de contrôle qualité du produit

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Formation ouverte aux :

- demandeurs d'emploi,
- salariés d'entreprise,
- personnes en poursuite d'études.

PRÉ-REQUIS

Avoir 15 ans dans l'année civile du démarrage du contrat et avoir terminé un cursus de collège ou avoir 16 ans minimum.

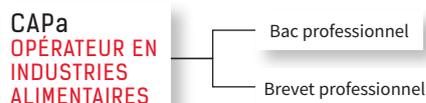
QUELS MÉTIERS POSSIBLES APRÈS LA FORMATION ?

- Opérateur/opératrice de fabrication ;
- Opérateur/opératrice de conditionnement ;
- Agent de production/fabrication en industrie alimentaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER

- Conduite de fabrication ou de conditionnement
- Contrôle et enregistrement
- Réception des produits et préparation des commandes
- Rangement et nettoyage

POURSUITES D'ÉTUDES POSSIBLES



PASSERELLES-ÉQUIVALENCES

Formation en 1 an après un premier diplôme de CAP ou autre dispensant des UC générales.

Accès : niveau 3ème (SEGPA, agricole, général)
Dérogation de la DRAAF pour les classes ULIS et lutte contre le décrochage.

NIVEAU 3

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE OPÉRATEUR EN INDUSTRIES ALIMENTAIRES

CONTENU DE LA FORMATION

(910 HEURES EN 2 ANS / 490 HEURES EN 1 AN)

UCG1 : AGIR DANS DES SITUATIONS DE LA VIE COURANTE À L'AIDE DE REPÈRES SOCIAUX	UCP1: ORGANISER LE POSTE DE TRAVAIL EN FONCTION DE L'ORDRE DE FABRICATION
UCG2 : METTRE EN OEUVRE DES ACTIONS CONTRIBUANT À SA CONSTRUCTION PERSONNELLE	UCP2 : REALISER EN SÉCURITÉ DES OPÉRATIONS DE FABRICATION ET DE CONTIIONNEMENT DES PRODUIS
UCG3 : INTERAGIR AVEC SON ENVIRONNEMENT SOCIAL	UCP3 : ASSURER L'HYGIÈNE ET LA QUALITÉ DU POSTE DE TRAVAIL
	UCARE : TENIR UN POSTE D'AIDE SALAISONNIER

DURÉE

- Formation par contrat d'apprentissage ou de professionnalisation : 12 ou 24 mois
- Rythme d'alternance : environ 1 semaine par mois (12 semaines en 1ère année et 14 semaines en 2ème année)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques, travaux pratiques, visites d'entreprises, conditions réelles de situation professionnelle de transformation, FOAD, formation en situation de travail...

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- Supports de formation adaptés selon les handicaps
- Progression et activités pédagogiques adaptées à l'apprenant
- L'ENILV est engagé dans le référentiel H+ FORMATION, démarche qualitative de la Région Auvergne-Rhône Alpes.

TARIFS

- **Formation par Apprentissage** : Financement par l'OPCO de l'entreprise
- **Formation Continue** : Plusieurs financements possibles : France Travail, Région, Transition Pro, CPF, OPCO...
Tarif à partir de 9,15 euros de l'heure. Nous contacter pour un devis précis. Des frais d'équipements pédagogiques éventuels sont à prévoir.

LIEU DE LA FORMATION

La Roche-sur-Foron (74)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les UC peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres. Pour avoir le diplôme, il faut obtenir la totalité des UC.
- Les UC validées sont capitalisables et restent acquises pendant au minimum 5 ans (sauf pour la formation continue).

Les 6 UC du diplôme sont délivrées au sein de 3 situations d'évaluation professionnelles combinant entretiens d'évaluation et situations pratiques. L'UCARE fait l'objet d'une pratique explicitée de 2 à 4 heures.

MODALITÉS D'ADMISSION

- Dossier (*mars - avril*)
- Entretien de motivation (*mai-septembre*)
- Rentrée (*septembre-octobre*)

Pour toutes informations liées aux situations de handicap, merci de nous contacter

Pour la recherche d'une entreprise d'alternance, un suivi et un appui individuels sont proposés jusqu'à la signature du contrat, nous contacter.

CONDITIONS D'ACCUEIL

- **Restauration** : self-service du lundi au vendredi
- **Hébergement** : internat possible toute l'année

ACCESSIBILITÉ

- **en train** : gare SNCF à 5 min
- **en voiture** :
Autoroute à 3 min
Voie rapide à 3 min



APPRENDRE ET SE FORMER, ACTIVEMENT

M02.IN13

CFPPA La Roche-sur-Foron

212, rue Anatole France - CS 30141 -
74805 La Roche-sur-Foron Cedex
04 50 03 47 13
cfppa.la-roche-sur-foron@educagri.fr

www.enilv-alpes.fr

Pour en savoir plus, consultez la fiche RNCP :



MISE À JOUR 01/2024

Page 2/2